

*Institut Médico Educatif
"Docteur Jean-Louis BEAUDOUIN"*

10 rue Jules-Alexis Muenier
70000 VESOUL

Tél 03 84 75 02 25
e-mail : ime-ahssea@wanadoo.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Dessins réalisés par les enfants des groupes de l'IMP (1, 2, 3)

Association Haut-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Page 3

I. Les effectifs

Page 5

- 1.1 Effectif de l'établissement
- 1.2 Le profil des enfants, adolescents et jeunes adultes
- 1.3 Les différents types d'accueil

II. Le personnel

Page 9

- 2.1 Réorganisation interne du service Ressources Humaines
- 2.2 Effectifs
- 2.3 Pyramides des âges
- 2.4 Changement au niveau du personnel
- 2.5 Visites médicales
- 2.6 Absences
- 2.7 Formations du personnel
- 2.8 Entretiens personnels annuel et entretiens professionnels
- 2.9 Sécurité

III. Les dispositifs et prestations

Page 17

- 3.1 Dispositif IMP
- 3.2 Dispositif IMPRO
- 3.3 Pôle médical
- 3.4 Pôle thérapeutique
- 3.5 Unité d'enseignement
- 3.6 Dispositif TSA
- 3.7 Dispositif péri-accueil
- 3.8 Dispositif polyhandicap
- 3.9 Dispositif hébergement

CONCLUSIONS

Page 31

INTRODUCTION

Sans étonnement, la pandémie de la COVID 19 aura poinçonné de par ses effets, notre année 2020.

L'IME n'a pas cédé à l'état de sidération marqué par la première vague et son confinement, pour imaginer une autre conformation d'accompagnement en distanciel. Les enfants, sans solution, ont demeuré à l'internat de l'IME, pour les autres, il était inconcevable de laisser les familles et les enfants, en bordure de route.

Avec réactivité, un étai éducatif s'est mis en œuvre au domicile des familles, sous forme d'activités d'apprentissage, d'étagage social ou simplement dans une visée d'allègement du quotidien et de répit salutaire.

Tout au long de l'année, les avancées scientifiques de la COVID, ont modifié fréquemment les doctrines gouvernementales et par la même, notre architecture organisationnelle. Il a fallu nous adapter pour prévenir les contaminations, protéger les plus fragiles et, une véritable extensibilité des professionnels a permis à l'organisation de gagner en plasticité et souplesse. Ces oscillations organisationnelles ont nécessité une adaptation permanente des professionnels qui transitaient entre institutions et domicile ou de sections en sections, avec des matrices horaires mouvantes et variables et qui en définitive, ont fait preuve de polyvalence et de flexibilité professionnelle.

Cet effort collectif aura permis d'accomplir 820 prestations au domicile, d'accroître considérablement les journées d'ouverture de l'IME, de proposer un séjour de répit à la montagne cet été et cela, dans une réactivité époustouflante.

Poser nos jalons « hors les murs », tel était l'objectif fixé en 2020. Ce dessein a finalement subi une accélération générale dans ce contexte pandémique. Le travail opéré à domicile a bousculé les appréhensions initiales des professionnels et modifié considérablement nos conceptions parfois étranglées de l'accompagnement. L'IME, cette année, est concrètement sorti de ses aphorismes éducationnels pour impulser un accompagnement inclusif, moins hermétique.

Du côté préventif et médical, un protocole strict, réajusté à de nombreuses reprises au regard des avancées scientifiques et sous fond de doctrines constantes de l'ARS, a contribué à cuirasser les conduites préventives et à borner ou ceinturer les contaminations en chaîne. A ce titre, plus de 400 tests PCR ont été effectués en interne par notre équipe médicale. Un travail préventif acéré des équipes d'entretien, du pôle médical, nous a permis de limiter les transmissions en cascade.

Toutefois, cette année ne peut pas se résumer sous le seul vecteur situationnel, lié à un virus qu'il a fallu défier en permanence.

Même si certains projets se sont figés ou ont été placés en quarantaine, des prestations ont émergé. L'asinothérapie s'est concrétisée, au grand ravissement des enfants. Pour matérialiser ce projet, nous avons pourchassé diligemment des engagements financiers par le biais de mécénat pour trouver des issues favorables et devenir propriétaires de deux ânes.

Mais aussi se sont dessinés plus concrètement, la prestation maraîchage et le jardin thérapeutique. Une semaine dédiée à la production de jus de pommes a permis de réaliser de très nombreuses bouteilles de ce nectar délicieux.

Au cours de l'année, les professionnels se sont aboutés au contexte pandémique et ont fait preuve de créativité pour proposer aux enfants des entrebâillements ludiques et apaisants (concert musical, ouvrage de paniers solidaires, créations pour le marché de Noël sous forme de click and collect...).



A la rentrée de septembre, dans une visée résolument inclusive, nous avons travaillé ardemment avec l'éducation nationale pour construire une classe inclusive en primaire. Une nouvelle enseignante est venue étoffer l'équipe de scolarisation. Son arrivée permet de proposer des temps inclusifs de scolarisation plus conséquents.

Ces nouvelles prestations interviennent dans une volonté de répondre aux prescriptions établies, celles de créer une plate-forme de prestations et de services à « valeur ajoutée », modulaires, répondant adéquatement aux nécessités impérieuses de l'enfant. L'IME s'engage à réformer ces modes d'accompagnement pour allouer à l'enfant des prestations jaugées, parfaitement affiliées à leurs besoins via notamment la nomenclature SERAFIN-PH.

L'année 2020 a été l'occasion pour l'IME de s'essayer aux fonctionnements de la nomenclature SERAFIN. L'IME participe à l'étude des coûts depuis 2019, et pour ce faire, un grand panel de professionnels de l'IME a recensé son travail éducatif sous forme de prestations codifiées. La saisie des actes a été reportée et le CNSA a validé cette première opération de l'étude. En fin d'année 2020, l'étude des coûts s'est portée sur le versant comptable. Les données quantifiées ont été répercutées en début d'année 2021.

Dans un souci de ne laisser aucun enfant en marge, l'IME a accueilli en 2020, un nouvel enfant en rupture totale de parcours. Aujourd'hui, 4 jeunes en situation complexe bénéficient d'un PAG et sont accueillis à l'IME en sureffectif. L'engagement de s'investir dans leur projet, à une fin de progrès et d'atténuation de leurs troubles, restent notre préoccupation majeure.

Sur le plan technique cette fois, l'IME s'attelle à concéder à ce volet, une attention vétilluse et formaliste. En août, un incident sanitaire sérieux concernant la légionellose nous a contraint de réajuster notre protocole légionnelle et nos actions de veille. La surveillance des légionnelles est un souci majeur de l'établissement depuis 6 ans. Les différentes expertises sollicitées ne nous avaient pas permis d'endiguer complètement ce risque, malgré les différentes mesures mises en œuvre. De nouvelles actions inexplorées jusqu'alors, ont été testées en fin d'année 2020. Les dernières analyses mettaient en exergue une évolution positive et des résultats satisfaisants.

Enfin, les travaux de l'internat ont été amorcés pour une durée de 15 mois. Les enfants internes sont dorénavant accueillis à l'EHPAD de Neurey les la Demie. Les recherches d'habitat adapté n'ont pas été entreprise aisée mais les enfants se plaisent au sein de ce nouvel espace. La pandémie toujours prégnante actuellement ne nous permet pas d'engager des ateliers intergénérationnels communs mais nous avons l'espoir de coopérer prochainement avec l'équipe soignante de l'EHPAD dans cette optique.

I. Les effectifs

1.1 Effectif de l'établissement

96 dont :

38 places en internat

51 places en semi-internat

7 places en UEMA

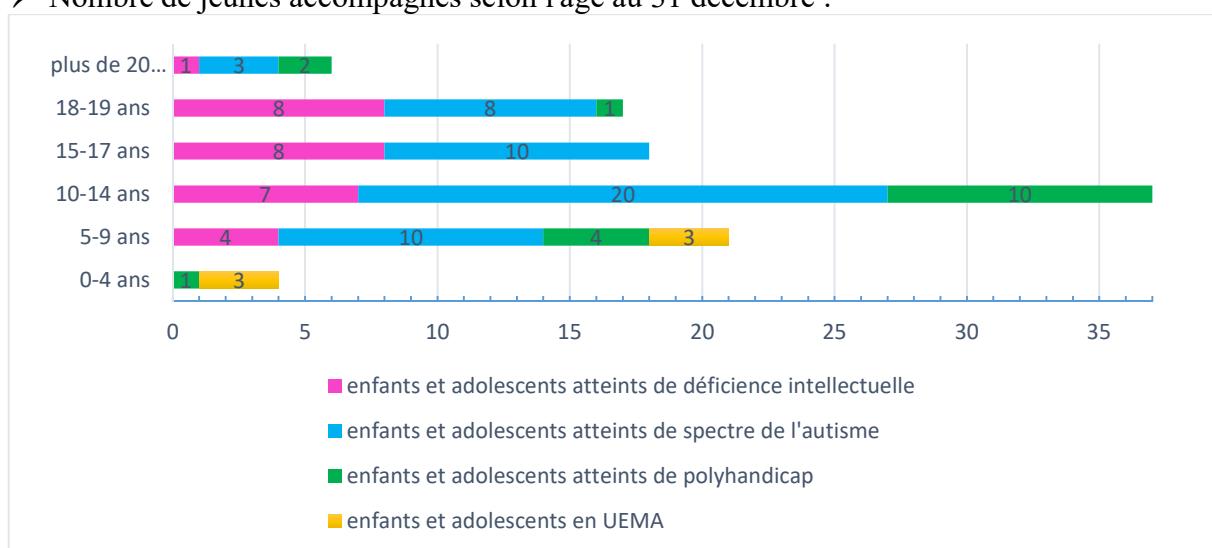
1.2 Le profil des enfants, adolescents et jeunes adultes

Nous accueillons au 31 décembre 2020, 103 jeunes dont 4 PAG soit 99,10 ETP pour un agrément de 96 places répartis de la manière suivante :

Profil des jeunes accompagnés	Agrément	Nbre de jeunes accueillis au 31/12
enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle	30	32 (31,70 ETP)
enfants et adolescents atteints de spectre de l'autisme	40	44 (43 ETP)
enfants et adolescents atteints de polyhandicap	19	21 (18,40 ETP)
enfants et adolescents en UEMA	7	6 (6 ETP)

Nous observons sur cette année 2020, une proportion de 55,50% de jeunes présentant des troubles envahissants du développement ou autisme pour 27% de jeunes présentant des troubles intellectuels et 17,50% de jeunes atteints de polyhandicap.

→ Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre :



Au 31 décembre 2020, 60% des jeunes accueillis ont moins de 14 ans, 34% de jeunes âgés de 15 à 19 ans et 6% de jeunes de plus de 20 ans.

Nous comptabilisons 6 jeunes accueillis au titre de l'amendement CRETON ce qui traduit la bonne dynamique d'orientation vers des structures adultes adaptées.

- File active en cours d'année :
 - admission : 6 enfants atteints de spectre de l'autisme – 2 enfants atteints de polyhandicap et 1 enfant atteint de déficience intellectuelle,
 - sortie : 1 sortie en milieu ordinaire avec accompagnement par un service médico-social et 3 sorties en secteur adulte,
 - accueil temporaire : 2 enfants atteints de polyhandicap bénéficient du dispositif sur certaines périodes de l'année (non comptabilisé dans l'effectif) et 1 enfant est accueilli une nuit par semaine tout au long de l'année.

1.3 Les différents types d'accueil

- Externat

L'externat est ouvert 210 jours/an pour 51 enfants, soit 9 639 journées théoriques, 7 687 journées ont été réalisées sur l'année 2020. Le taux d'occupation est de 71,77%.

Nous comptons 46 journées de répit week-end et vacances contre 117 en 2019.

- Internat

L'internat est ouvert 210 jours/an pour 38 enfants soit 7 182 journées théoriques, on note qu'en 2020 4 692 journées ont été réalisées. Le taux d'occupation est de 58,80%.

Nous comptons 774 journées de répit week-end et vacances contre 899 en 2019.

- Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

L'Unité d'Enseignement pour jeunes enfants atteints de troubles envahissants du développement accueille 6 enfants scolarisés à temps plein depuis la rentrée de septembre, ce qui représente 638 journées réalisées sur l'année contre 676 en 2019.

L'IME accueille habituellement les enfants sur la première semaine de vacances (selon le calendrier de l'inspection académique) ainsi que le mercredi. Or, cette année nous avons élargi l'accueil sur la période estivale afin de permettre aux familles des moments de répit, ce qui représente 100 journées contre 103 en 2019.

Les taux d'occupation se situent en deçà des cibles escomptées, ils sont liés cette année à l'épidémie sanitaire. L'accueil des jeunes a été fortement perturbé par la crise.

Lors du premier confinement du 16/03 au 10/05, les accueils à l'IME étaient exceptionnels uniquement à destination d'enfants confiés à l'ASEF, sans solution, ou à des enfants dont les parents étaient en première ligne en tant que personnel soignant, profession jugée prioritaire. Nous avons pu accompagner aussi des enfants dont les parents ont bénéficié d'un soutien nécessaire au regard du risque observé à domicile. Pour les autres enfants, se sont organisées promptement des visites à domicile pour les familles requérantes. L'IME s'est adapté et a ouvert ses portes 7j/7 durant cette première phase.

Lors du 1^{er} déconfinement, dans une visée préventive, l'accueil des jeunes a été reconsidéré et entièrement repensé afin de garantir le strict respect des doctrines gouvernementales. Les familles pouvaient opter pour deux solutions : soit de l'accompagnement à domicile soit de l'accueil à temps partiel. L'idée était de maximiser les temps de répit pour les familles tout en privilégiant des modalités d'accueil sécuritaires. En ce qui concerne l'internat, les jeunes ont été accueillis progressivement en prenant en compte les sollicitations des familles et la stabilité de la structure familiale. L'établissement est resté ouvert tous les week-ends et les périodes de vacances afin d'assurer l'accueil en particulier de 5 jeunes en situation complexe mais également pour les familles requérantes.

Le second confinement quant à lui, a eu moins d'impact sur l'accueil des jeunes excepté pour les jeunes de la section polyhandicap accueillis en accueil de jour. En effet, selon les dernières recommandations de l'ARS, s'il n'y avait pas de séparation stricte entre l'accueil de jour et l'internat, l'accueil de jour serait fermé au profit de l'accompagnement à domicile.

Nous notons que 77 familles (soit 75%) ont bénéficié d'une prise en charge à domicile soit sous forme de visite, d'accompagnement à des rendez-vous, de garde d'enfant à la journée, ce qui représente 820 accompagnements à domicile sur l'année dont 544 hors confinement.

- Péri-accueil

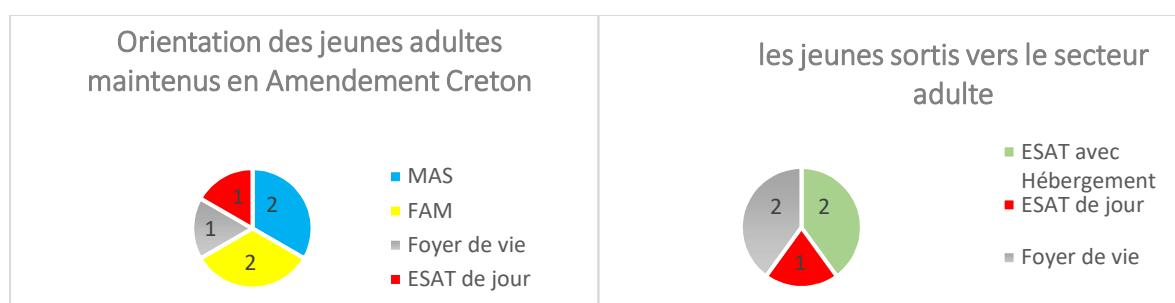
Cette prestation n'a pas eu l'occasion de s'exercer pleinement au regard des dispositions sanitaires sauf pour une famille dont le parent était professionnel de santé prioritaire. Il était essentiel d'éviter les brassages de jeunes de différents groupes et de limiter ainsi les cas contacts. Cela représente 416 prestations sur l'année dont 353 pour les 2 premiers mois.

- Les jeunes en Amendement Creton

Dans l'année, 4 jeunes ont eu 20 ans, portant à 12 le nombre de jeunes bénéficiant du maintien au titre de l'Amendement Creton.

Grâce au partenariat avec le Conseil Départemental, nous pouvons travailler en amont les situations complexes et permettre la mise en œuvre du projet de vie du jeune plus rapidement.

On note 6 sorties dans l'année ce qui porte à 6 le nombre de bénéficiaires de ce dispositif en fin d'année.



- Les soins et les rééducations

Rééducation en psychomotricité

Deux psychomotriciennes à temps plein assurent la prise en charge des jeunes accueillis. En outre, 8 séances ont été réalisées à l'extérieur de l'établissement pour un enfant accueilli sur la section polyhandicap.

Rééducation en ergothérapie

248 séances d'ergothérapie ont été réalisées par un auxiliaire médical libéral et 74 séances ont été réalisées à l'extérieur pour 3 enfants afin de travailler avec une méthode spécifique, irréalisable au sein de l'établissement.

Rééducation en kinésithérapie

18 enfants ont un suivi en kinésithérapie par 5 auxiliaires médicaux libéraux dont 4 sur site, soit 747 séances contre 847 en 2019. Durant la 1^{ère} période de confinement, le pôle infirmier de l'établissement a coordonné la mise en place des séances à domicile.

Rééducation en orthophonie

30 enfants ont un suivi en orthophonie assuré par 7 auxiliaires médicaux libéraux dont 3 sur site. 301 séances ont été réalisées, contre 602 en 2019.

Une orthophoniste en libérale intervient au sein de la section polyhandicap, elle propose des prises en charge individuelles ou en groupe, spécialisée dans la déglutition, elle éclaire l'équipe éducative et médicale pour améliorer le confort des enfants lors des repas et prévenir les incidents (telles les « fausses routes »).

- Les Transports

Pour faire suite aux mesures gouvernementales visant à diminuer les contaminations à la covid-19, les transports ont dû être modifiés et bouleversés à plusieurs reprises.

Nous avons été contraints de prendre en compte plusieurs paramètres : privilégier une distance appropriée entre les enfants dans les taxis, favoriser des transports entre enfants du même groupe, individualiser les transports pour les enfants à risque, tout en modifiant les circuits pour les enfants internes confinés à l'EHPAD. Malgré la fermeture de l'accueil de jour à la section polyhandicap cela n'a pas diminué le nombre de circuits. Nous sommes passés à 27 tournées contre 20 en début d'année.

II. Le personnel

2.1 Réorganisation interne du service Ressources Humaines

En 2020, le service Ressources Humaines a été réorganisé suite à l'arrivée d'un nouvel assistant Ressources Humaines en novembre 2019.

Les éléments suivants ont été mis en place :

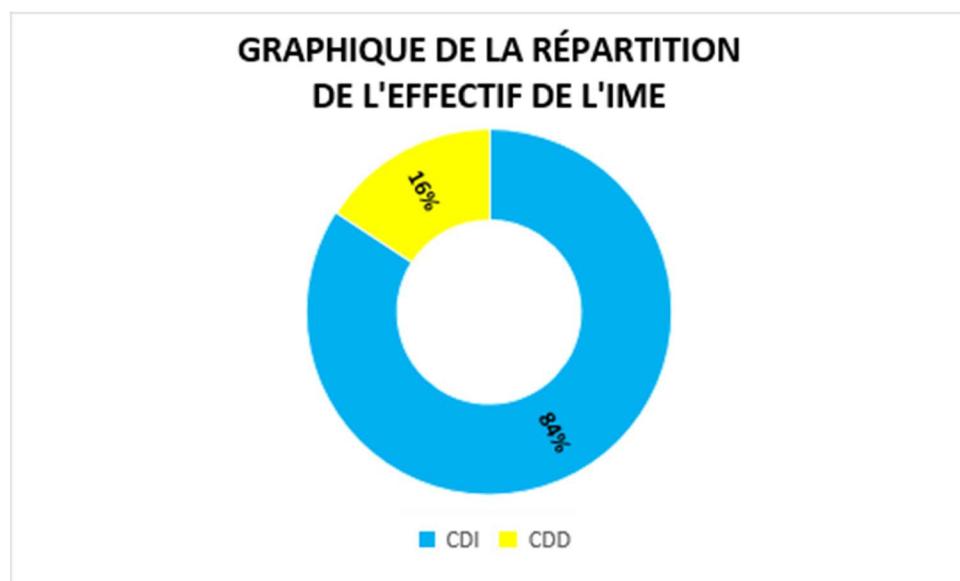
- création d'un tableau visuel, avec des fiches en « T », regroupant les noms des salariés (CDI et CDD confondus), réparti par responsables hiérarchiques ;
- mise en place d'un tableau de suivi visuel des RDV de visites médicales par responsable hiérarchique ;
- réalisation d'un classeur et d'un fichier de suivi des heures de délégation et de convocation employeur des membres du Comité Social et Économique ;
- archivage intelligent avec la mise en place de 18 classeurs.

2.2 Effectifs

Pour rappel l'effectif total intègre les salariés en contrat à durée indéterminée ainsi que les salariés en contrat à durée déterminée.

Au 31/12/2020, notre établissement comptabilisait 114 salariés : 96 salariés en contrat à durée indéterminée et 18 salariés en contrat à durée déterminée.

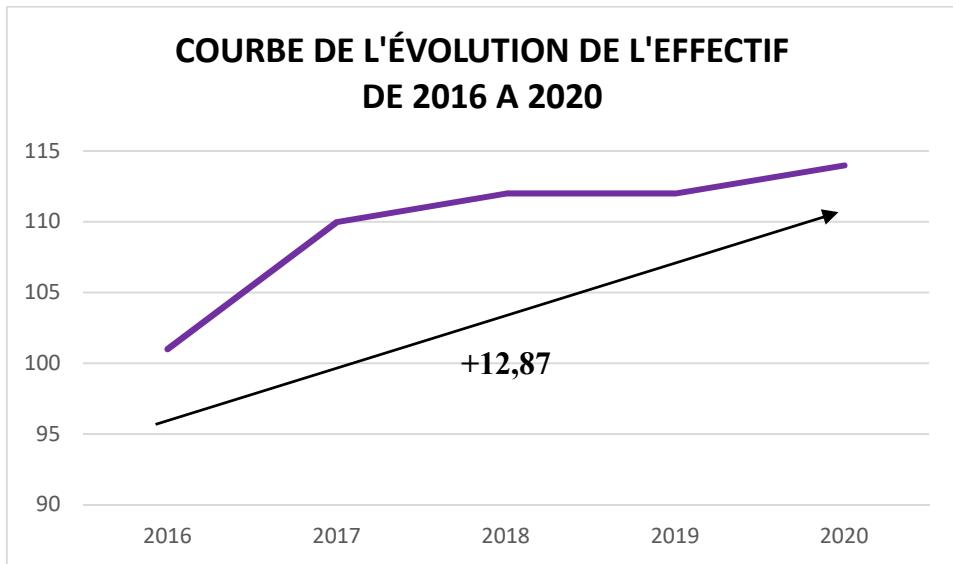
Soit 102,73 ETP : 86,85 ETP pour les contrats à durée indéterminée et 15,88 ETP pour les contrats à durée déterminée.



Comme le montre le graphique ci-dessus, les salariés en contrat à durée indéterminée représentent 84 % de l'effectif et les salariés en contrat à durée déterminée 16 %.

La courbe de l'évolution ci-dessous nous permet de constater que depuis plusieurs années, le nombre de salariés est en constante augmentation. En effet, nous observons un total de 101 salariés en 2016, puis 110 salariés en 2017, pour atteindre 112 salariés pour les années 2018 ainsi que 2019 et 114 salariés aujourd'hui.

Soit, une évolution de 12,87 % de l'année 2016 à l'année 2020.

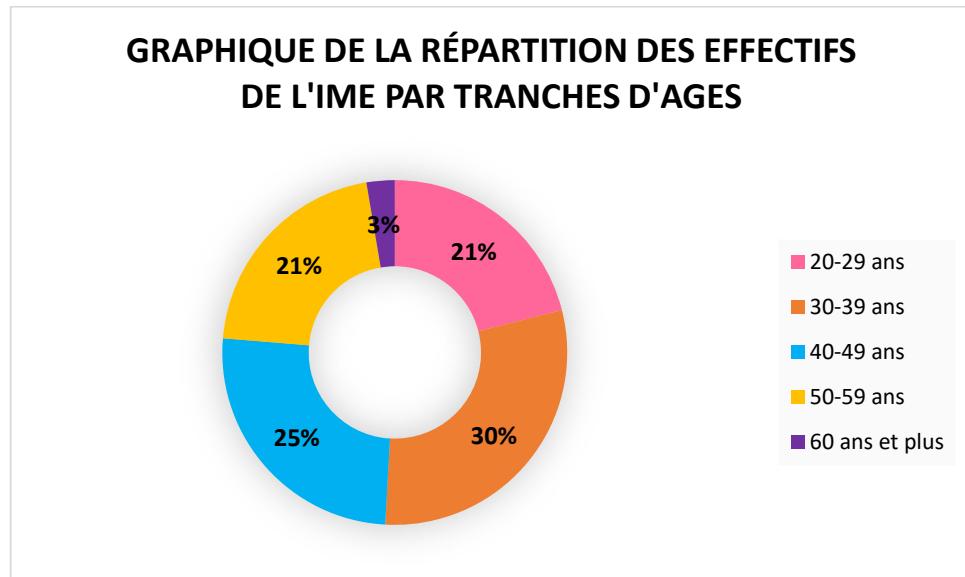


Depuis 2016, de nouveaux dispositifs se sont développés (UEMA, équipe mobile autisme, péri-accueil), des crédits non reconductibles ont été obtenus (PAG, 5 places additionnelles durant 4 ans, surcroît exceptionnel...). Cela a fortement participé à l'évolution des effectifs RH.

Cette année, le développement de l'effectif s'explique par les moyens humains subsidiaires mis en œuvre :

- Un accompagnant éducatif et social, à temps plein, au pôle TSA enfants, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité lié à l'accueil d'un enfant en situation complexe (PAG) nécessitant une prise en charge individualisée ;
- Une monitrice éducatrice, à temps plein, sur l'internat, en raison de l'accueil d'un enfant (PAG) nécessitant une prise en charge spécifique ;
- Un moniteur éducateur, à temps plein, à l'IMPRO, et une conseillère économique et sociale, à l'internat, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité lié à l'accueil d'un enfant demandant une prise en charge individualisée (PAG) ;
- Une prestation libérale uniquement le vendredi avec l'intervention d'un éducateur technique spécialisé lié à l'accueil d'un enfant en situation complexe (PAG) ;
- Une assistante ressources humaines, à temps plein, en surcroît d'activité lié à la mise en place de la passerelle paies et SERAFIN-PH (volet comptabilité) ;
- Une animatrice socio-éducative, à temps plein, sur l'ensemble des services, dans le cadre de la mise en place de la musicothérapie ;
- Un aide-soignant de nuit, à temps plein, à l'EHPAD de NEUREY-LES-LA-DEMIE, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité lié au déménagement de l'internat ;
- Une aide-soignante de nuit, à temps partiel (0.63 ETP), à l'IME, dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité nécessitant une ouverture de l'établissement 7 jours sur 7 jours ;
- 7 surcroûts d'activité liés à la COVID-19 ont été mis en place pour palier à la fermeture des accueils temporaires par d'autres établissements ;
- 3 contrats aidés en CAE : 2 agents d'entretien ainsi qu'une monitrice adjointe d'animations et/ou d'activités intervenant sur le pôle adolescent.

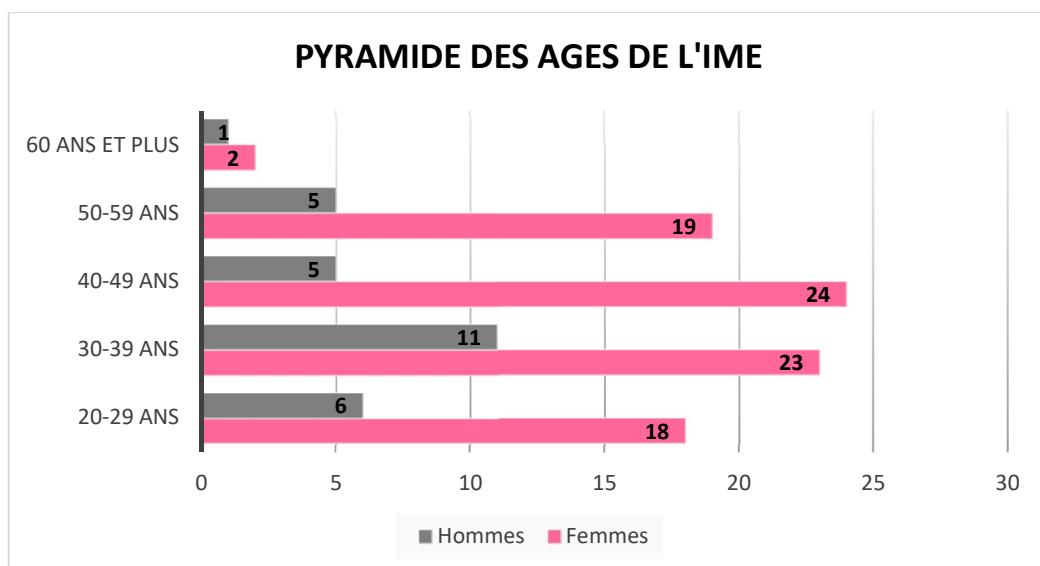
2.3 Pyramides des âges



Le graphique ci-dessus nous montre la répartition des effectifs de notre établissement par tranches d'âges (salariés en contrat à durée indéterminée et contrat à durée déterminée confondus).

Ainsi, il nous permet de constater que l'allure générationnelle revête un côté jeune et dynamique. En effet, 76 % de nos effectifs ont entre 20 et 49 ans.

Cependant, il est bon à noter qu'un prochain turnover sera visible, puisque 21% de nos effectifs ont eu, entre 50 et 59 ans et les seniors, âgés de plus de 60 ans, représentent quant à eux 3% de nos effectifs.



La pyramide des âges ci-dessus nous permet de constater que le nombre de femmes est plus important que le nombre d'hommes.

En effet, pour l'année 2020, notre établissement comptabilisait 86 femmes à son effectif, contre 28 hommes. Les métiers éducatifs sont largement plus affectionnés par la gent féminine que masculine.

2.4 Changement au niveau du personnel

M. Mehadji, chef de service a quitté l'IME en août pour rejoindre l'équipe du CEMR. Son poste est resté vacant 6 mois, dans l'attente de trouver un aspirant chevronné. Durant ce laps de temps, la répartition des missions des chefs de service et de la direction a été révisée de sorte à garantir un fonctionnement opportun.

Plusieurs départs sont à noter au cours de l'année 2020

- *ROSSINELLI Marie-Line*, agent d'entretien, sortie au mois de janvier 2020 ;
- *TISSEURAND Hervé*, agent technique, parti au mois de mars 2020
- *QUARREY Colette*, psychologue, sortie au mois de mai 2020 ;
- *STACHOWSKI Aurélie*, éducatrice spécialisée, *GABORY Christophe*, aide médico psychologique et *GROSJEAN Carole*, aide médico psychologique, sortis au mois de juin 2020 ;
- *ANTOINETTE Marie-Stéphanie*, éducatrice spécialisée et *ODRION Laurence*, aide médico psychologique, parties au mois de juillet 2020 ;
- *FELLOUS Nadia*, infirmière, *BOUGAUD Florian*, psychologue, *LEPRUN Chloé*, éducatrice spécialisée, *MEHADJI Youcef*, chef de service, et *MENNESSIEZ Lauriane*, aide médico psychologique, sortis au mois d'août 2020 ;
- *ROUSSET Claudette*, veilleuse de nuit et *SUPERINTEO Sylvie*, agent d'entretien, parties au mois de décembre 2020.

Mais aussi plusieurs arrivées :

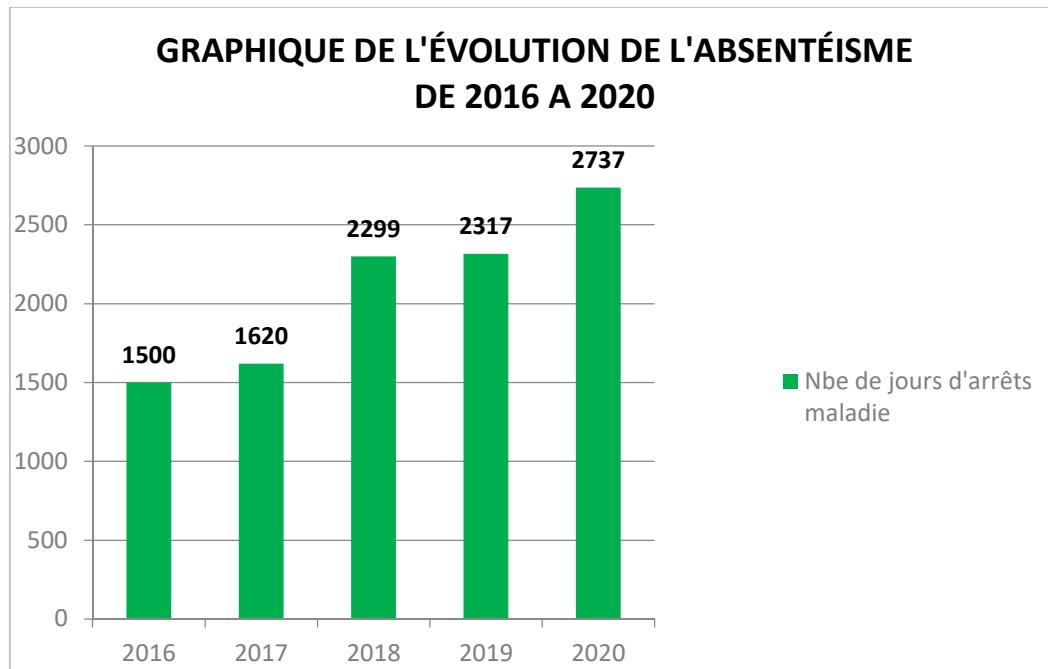
- *PILLOT Sylvie*, agent de cuisine (en CDD auparavant), embauchée en CDI au mois de février 2020 ;
- *AUBRY Stéphane*, agent technique arrivé au mois de mars 2020 ;
- *ABATOUE Lamya*, accompagnante éducative et social et *MINCHILLI Séverine*, monitrice adjointe d'animations et/ou d'activités (toutes les deux en CDD auparavant), embauchées en CDI au mois de juillet 2020 ;
- *YOUSSOUFI Mehdi-Alexandre*, éducateur sportif et *NACHIN Anthony*, éducateur technique spécialisé (en CDD auparavant), arrivés au mois d'août 2020 ;
- *ADAM Catherine*, éducatrice technique spécialisée, *ROBERT Elodie*, aide-soignante (en CDD auparavant) et *BARONI Mélody*, psychologue, arrivées au mois de septembre 2020 ;
- *DELLA-SANTA Mélanie*, aide médico psychologique et *RENART Célia*, psychologue, arrivées au mois d'octobre 2020.

2.5 Visites médicales

En 2020, 30 visites médicales ont été réalisées par le médecin du travail :

Avec la crise sanitaire liée à la COVID-19, certaines visites médicales ont eu lieu en téléconsultation, notamment lorsqu'il s'agissait de visite d'information et de prévention initiale ou périodique. Les visites médicales de reprise ont, quant à elles, eu lieu en présentiel.

2.6 Absences



Comme le montre le graphique ci-dessus, le taux d'absentéisme de notre établissement ne cesse d'augmenter, pour atteindre 11,43 % en 2020. Soit, 16,04 % de plus que l'année précédente.

En effet, pour cette année 2020, notre établissement comptabilise 2 737 jours d'arrêt maladie (dont 381 jours d'arrêt maladie longue durée), auxquels s'ajoutent 136 jours pour maladie professionnelle ainsi que 107 jours pour accident du travail.

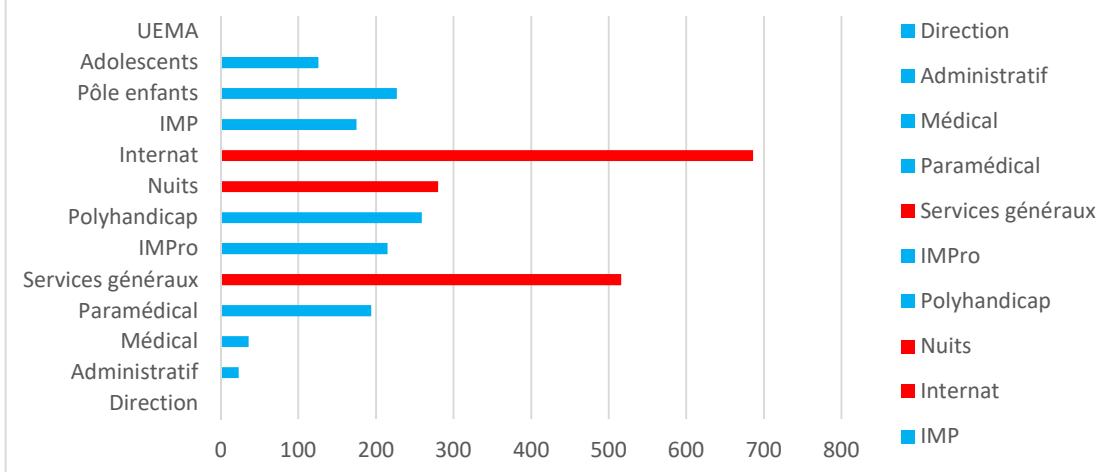
Par ailleurs, 33 jours pour congés évènements familiaux ont été comptabilisés.

Ainsi que 205 jours pour congés maternité, 36 jours pour congés maternité « sauvegarde », 11 jours de congés paternité et 515 jours pour congés parentaux total.

Pour terminer, 59 jours pour congés enfant malade ont été pris durant l'année 2020.

Cet affolement de l'absentéisme s'explique, en outre, par les arrêts maladie COVID, les arrêts destinés aux personnes à risque ainsi que la garde d'enfants lors du 1^{er} confinement.

GRAPHIQUE DE LA RÉPARTITION DES JOURS POUR ARRÊT MALADIE PAR SERVICE



Le graphique ci-dessus, nous permet de constater que les arrêts maladies sont plus importants dans les trois services suivants :

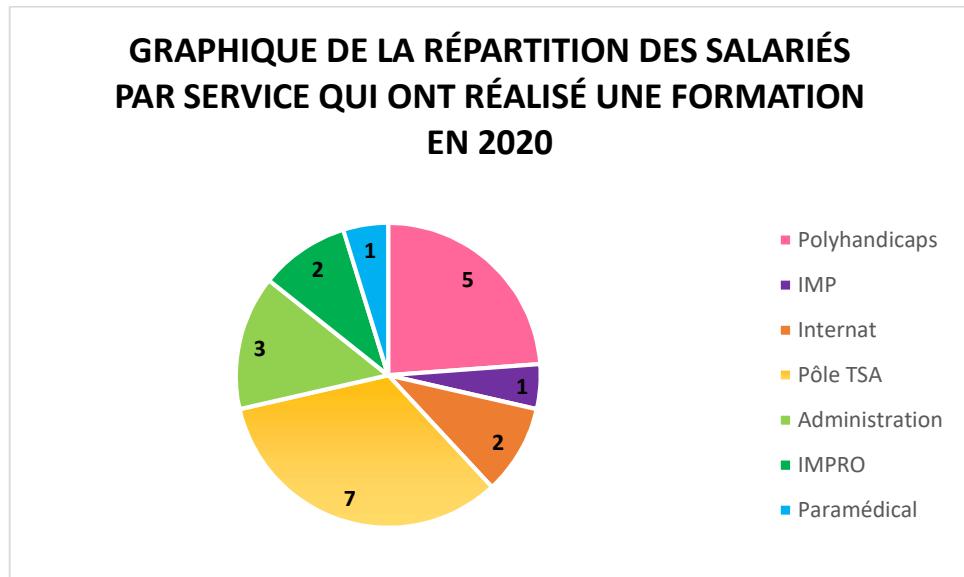
- L'internat ;
- Les services généraux ;
- Nuits : service qui regroupe les aides-soignants de nuits et les surveillants de nuits.

Le chiffre de l'absentéisme des service généraux est toutefois à dulcifier dans le sens où un arrêt maladie longue durée d'un agent d'entretien en CAE vient biaiser ces résultats. Cette catégorie professionnelle est peu sujette à l'absentéisme de manière générale. A contrario, les éducateurs en internat et les veilleurs de nuit sont enclins à l'absentéisme. Ces défections nuisent considérablement au bon fonctionnement de notre établissement et requièrent des réajustements constants des matrices horaires, des recrutements prompts, et cela, avec une réactivité contrainte.

Nous garantissons le respect des ratios minimums d'encadrement afin d'assurer un accompagnement sécuritaire pour les enfants.

Il est à noter que les remplacements de personnel sont effectués en cas de stricte nécessité, et en fonction de la main d'œuvre professionnelle qualifiée disponible sur le marché du travail. Des carences sont constatées sur ce dernier point, en effet, le recrutement de certains métiers (éducateur spécialisé, psychomotricien, ergothérapeute, éducateur technique spécialisé...) est de plus en plus malaisé. Cela nous amène parfois à assurer les remplacements avec des personnels aux qualifications différencierées.

2.7 Formations du personnel



Le graphique ci-dessus nous permet de constater que sept salariés du pôle TSA ont réalisé une formation en 2020, cinq salariés du service polyhandicaps, trois salariés de l'administration, deux salariés de l'internat et de l'IMPRO et un salarié de l'IMP et du paramédical.

Les formations collectives et individuelles réalisées dans le cadre du plan de formation ont porté sur les thématiques suivantes :

- Formation collective « SNOEZELEN : initiation à la démarche »,
- Formation collective « SNOEZELEN : bilan et acquisition 2ème degré »,
- Formation individuelle « VAE de moniteur éducateur »,
- Formation individuelle « Les particularités sensorielles dans l'autisme »,
- Formation individuelle « La communication thérapeutique ».

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, les autres formations collectives et individuelles prévues dans le cadre du plan de formation n'ont pas pu avoir lieu. En effet, les doctrines gouvernementales ont été respectées et la Direction n'a pas souhaité prendre de risque et préserver la santé des professionnels, des jeunes comme des intervenants.

Par ailleurs, comme chaque année, un budget « perfectionnement » d'un montant de 8 000 € est alloué à notre établissement afin que certains salariés puissent bénéficier d'une formation lorsque des besoins ont été décelés après l'établissement du plan de formation.

En 2020, ce budget spécifique a permis la réalisation des projets suivants :

- Une réunion inter-commissions IME/ESPAH ;
- Une formation des référents-RSFP.

D'autres formations étaient prévues, notamment des congrès, mais en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19, celles-ci n'ont pas pu avoir lieu.

Comme chaque année, notre OPCO santé (opérateur de compétences des professionnels de la santé) proposait des formations collectives auxquelles certains salariés ont pu participer afin d'aborder les thématiques suivantes :

- « Éthique professionnelle à l'épreuve des injonctions paradoxales »,
- « Gestion de la charge mentale »,
- « Inclusion : externalisation, hors les murs ... Enjeux et limites »,
- « Parfaire et sécuriser sa pratique de navigation informatique ».

Pour terminer, sept journées de supervision au sein de l'UEMA ont eu lieu durant l'année 2020, ainsi que deux heures en distanciel.

2.8 Entretiens personnels annuels et entretiens professionnels

Chaque année doit avoir lieu les entretiens individuels annuels et tous les deux ans les entretiens annuels.

Cependant, cette année 2020 étant particulière du fait de la crise sanitaire liée à la COVID-19, aucun entretien n'a pu être formalisé comme les années précédentes.

Les salariés qui le souhaitaient ont pu rencontrer leurs responsables hiérarchiques afin de faire remonter leurs souhaits de formation en particulier.

2.9 Sécurité

Les mesures préventives et curatives mises en œuvre sont notifiées dans les cahiers sanitaires et sécurité de l'IME et dans le Plan de Maîtrise Sanitaire pour la partie restauration. L'IME s'attache à accorder à ce volet technique, une attention vétilluse et formaliste.

En 2020, nous avons été contrôlés par la commission sécurité. L'IME a reçu un avis favorable de cette instance. Les différentes opérations de conformité (électricité, groupe électrogène, incendie, chauffage...) étaient correctement exécutées.

En août, un incident sanitaire sérieux concernant la légionellose nous a contraint de réajuster notre protocole légionnelle et nos actions de veille.

La surveillance des légionnelles est un souci majeur de l'établissement depuis 6 ans. Les différentes expertises sollicitées (cabinet d'hydrologie départemental, Département Prévention Santé Environnement ARS, entreprise ARES, entreprise de chauffage) ne nous ont pas permis d'endiguer complètement ce risque, malgré les différentes mesures mises en œuvre (travaux de bouclage du réseau, choc thermique quotidien, relevé mensuel de températures en chaudière, « purges » constantes, condamnation d'une douche à risque, analyse de l'eau plus régulière que le prévoit la réglementation ...).

Afin de réaliser des actions correctives efficientes, nous avons entrepris plusieurs opérations distinctes : évaluation du bon fonctionnement hydraulique par une entreprise agréée, masque à ventilation assistée pour les purges, suppression de deux bras morts, pose d'une chaudière externe sur une zone non bouclée, évaluation du bon fonctionnement de l'ECS par l'entreprise de chauffage, sensibilisation des professionnels exposés, hausse de la température en production chaufferie, décontamination préventive du réseau d'eau chaude sanitaire par peroxyde d'hydrogène).

Les dernières analyses mettaient en exergue une évolution positive et des résultats satisfaisants.

III. Les dispositifs et prestations

3.1 Dispositif IMP

L'année qui vient de s'écouler a été d'une singularité toute particulière. L'annonce du confinement nous a conduits, après la sidération commune, à réorienter nos modes de prise en charge.

D'abord en distanciel, le travail pédagogique et éducatif s'est déporté au domicile des enfants via des supports numériques ou, pour le cas de familles dites « en fracture numérique », par envois postaux. Nous avons ainsi limité autant que possible les ruptures dans les apprentissages. Pour autant, le travail à distance pour certains jeunes et leurs familles a été laborieux. Il a été difficile pour les enfants de comprendre la situation et de s'adapter à elle.

Rapidement, nous avons dû nous diriger vers une présence éducative au domicile de certaines familles par le biais de visites à domicile. Ce support a été d'une plus grande efficacité que le travail distanciel avec les enfants. Nous avons pu mobiliser plus facilement les parents sur les supports de travail de leurs enfants et leur donner du répit dans cette période particulière.

L'organisation post confinement s'est voulue disruptive avec les années passées. Les groupes étaient désormais des groupes dédiés sans mouvement aucun entre eux. Tout a été réorganisé avec cette volonté de ne pas brasser les groupes afin de contenir les possibles contagions entre enfants. Chaque prestation, chaque activité ciblait des enfants d'un même groupe.

L'épidémie a ralenti l'activité dans le sens où les prestations concernaient des petits groupes d'enfants ou s'effectuaient en séance individuelle. La médiation asine, activité externalisée s'est poursuivie mais, de la même manière, était limitée en termes de nombre de bénéficiaires.

La médiation asine, hors coronavirus, est une prestation externalisée qui concerne peu d'enfants. La ferme de GENEVREUILLE est ouverte uniquement le mercredi et les bénéfices attendus de la médiation sont longs à atteindre. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'acquérir deux ânes. Le prix de deux ânes éduqués à la médiation étant élevé, nous avons néanmoins choisi d'autofinancer totalement ce projet (vente de chocolat, dons d'association, réponse à appel à projet portant sur la médiation animale). La mobilisation et la motivation des professionnels ont permis l'aboutissement du projet. C'est avec impatience que nous attendons Java et Jonquille, deux ânesses éduquées, qui arriveront le 1^{er} juillet 2021. De ce fait, l'activité de médiation sera plus pertinente et largement plus efficiente.

Transfert

La morosité sanitaire de cette période de confinement a invité les ARS à financer des séjours de vacances d'été pour le public que nous accompagnons. Aussi, un projet de transfert dans le haut-Jura s'est construit, organisé puis déroulé à Saint-Laurent-En-Grandvaux. Ainsi, 13 jeunes et adolescents accompagnés par 8 adultes ont découvert les splendeurs du massif du Haut-Jura durant 5 jours fin juillet. Les protocoles et autres précautions sanitaires n'ont pas entravé le bon déroulement des activités.

Trois groupes d'âge ont été organisés pour les activités. Un groupe de 5 jeunes, accompagnés par 2 adultes et deux groupes de 4 enfants encadrés respectivement par 3 adultes chacun ont été constitués de manière à limiter le nombre de personnes en activité.

Les activités se sont parfaitement mariées au cadre. Les animations nature ont trouvé leurs places dans ce transfert. Une balade contée s'est déroulée sur une après-midi, ainsi qu'une animation sarbacane. Les cascades du Hérisson ont accueilli les différents groupes et les enfants ont visité une fruitière à comté. Le tout rythmé par des ballades en bateau et calèche.

Ce transfert a été pour les enfants une parenthèse bienvenue dans un quotidien bousculé par une situation difficilement interprétable et assimilable par les enfants.

3.2 Dispositif IMPRO

L'impro a poursuivi ses apprentissages au gré de l'évolution de l'épidémie et des doctrines l'accompagnant. Ainsi, les apprentissages préprofessionnels ont connu une pause de mars à mai, mais ont redémarré, en mode CoVid soit, à compter du mois de juin.

Les ateliers de conditionnement se sont donc poursuivis dans le cadre d'un contrat de sous-traitance pour l'entreprise Velux, marché en place depuis février 2020. Ainsi, plus de 2000 sachets hebdomadaires contenant des vis de diverses tailles ont été conditionnés. Ce travail place les jeunes « apprentis » dans des conditions proches de l'ESAT où ils seront prochainement amenés à être orientés. Ce travail ne se résume pas à un seul geste de conditionnement mais nécessite plusieurs compétences (contrôle balance, comptage vis, soudure sachet, mise en carton, contrôle produit fini).

Un contrat avec la mairie d'ECHENOZ LA MELINE anime les activités de l'atelier espaces verts. En effet, deux jours par semaine, 4 à 5 jeunes encadrés par un éducateur technique complètent les missions de l'équipe municipale d'espaces verts. Cette activité prend de l'ampleur en période estivale avec parfois des semaines entières dédiées à l'embellissement du village, à la taille et à l'entretien des végétaux municipaux.

Cette année, la deuxième édition de l'atelier jus de pommes a réussi à se dérouler. En effet, durant une semaine au mois de septembre, l'ensemble des enfants accueillis au sein de l'IME a pu participer, chacun à son niveau, et suivant son intérêt, à la mise en place ainsi qu'au bon déroulement d'un atelier de pressage et de pasteurisation mobile et à la production de jus de pommes (loué à une association partenaire).

Les professionnels s'occupant des apprentissages scolaires ont pu adapter leurs supports d'apprentissages et travailler avec les enfants autour de ce thème avant et après cette semaine particulière (Étapes de fabrication du jus de pommes, jeux, saisons...).

La semaine s'est déroulée en deux temps : 3 jours de ramassage de pommes chez des familles d'enfants de l'IME mais aussi chez des particuliers qui étaient ravis de nous fournir des pommes. Ces temps de ramassage et d'échanges avec les familles et l'extérieur ont été très appréciés et tous sont favorables et demandeurs de réitérer cet événement. La production de jus de pommes a représenté environ 620 litres de jus ainsi que de nombreux autres produits transformés (pommes séchées, gelée, des pâtes de fruit).

La vente des jus de pommes et autres produits transformés à cette occasion a généré un bénéfice de plus de 1000€ qui nous permettra d'investir et d'autofinancer un projet d'atelier mobile de jus de pommes à moyen terme.

Chaque famille participante a reçu un panier garni en remerciements dans lequel on pouvait trouver diverses productions des enfants comme du jus, des pommes séchées de la gelée de pomme et divers produits du même genre réalisés à partir d'autres fruits en amont de cette période. Ce même type de panier a aussi pu être proposé à la vente lors du marché de noël en décembre.

Cet atelier d'éducation au développement durable confirme l'intérêt des jeunes à la biodiversité, la nature et conscientise l'impact humain sur la nature.

Cet événement sera reconduit en 2021.

L'année 2021 va voir se développer sur ce dispositif d'apprentissages pré professionnel une activité maraîchage. L'idée est de produire en bio des légumes dans le respect de leur saisonnalité, de s'essayer aux plantes aromatiques et médicinales, de les transformer (récolte, séchage, émondage, triage, assemblage) et, à terme, de les vendre. Notre collaboration avec la mairie d'ECHENOZ LA MELINE a permis la location à titre gratuit d'un jardin d'environ 1 are.

Les recettes générées par toutes ces activités permettent de financer d'autres projets centrés sur les enfants (séjours, activités de loisirs, découverte et ouverture sur le monde).

Ce « virage agricole » est loin d'être une lubie d'un moment ou encore une réponse à une passion d'un professionnel. Ce retour à la terre s'inscrit pleinement dans ce qui va être proposé à nos jeunes dans leur avenir proche. Les crises successives de l'automobile et de l'industrie fragilisent le fonctionnement des ESAT de manière contextuelle et marquée, si bien que les ESAT réorientent leurs activités avec, notamment, la filière agricole qui connaît rarement des crises et qui voit son contexte se transformer du macro au micro. C'est dans cet esprit, un esprit de préparation des jeunes à leur avenir, que s'ancre au sein de l'IMPRO ce retour à la terre.

La crise due au coronavirus, on le sait, ne favorise ni le développement durable ni l'écologie au sens large de par, simplement, la gestion de ses déchets (EPI non recyclables). De la même manière, cette crise ne favorise pas non plus l'inclusion. Il nous a été difficile cette année de prendre ce virage inclusif tant attendu en raison des conséquences liés à la pandémie. En effet, toute velléité d'échanges ou de rencontres avec le monde ordinaire a été balayée par la gestion de la crise d'une part, et par la nécessaire distance d'autre part.

2021 verra se développer la diversification des activités avec le développement massif des activités agricoles ainsi que la poursuite des activités liées à l'industrie afin de préparer au mieux les jeunes que nous accompagnons au monde qu'ils façonneront demain.

3.3 Pôle médical

Cette équipe fonctionne désormais en pôle. Il n'est plus question d'équipe infirmière dédiée à tel ou tel service, mais bien d'une prestation de soin au service de l'enfant. Le parcours du médicament s'est structuré et sécurisé. La gestion du dossier médical reste malheureusement en version papier en l'absence actuelle de logiciel de gestion du dossier.

L'activité principale de l'équipe infirmière s'est centrée cette année sur la gestion du CoVid. L'équipe a été formée à la technique des tests RT-PCR et antigéniques par un laboratoire d'analyse médicale. Les protocoles de gestion CoVid, de cas suspect à cas confirmé, de cas contact à pièce ou chambre dédiée CoVid ont été soigneusement élaborés et ont occupé un espace très large. Pour la période de crise sanitaire, 398 tests PCR ont été réalisés au sein de l'IME ou en drive ou encore à domicile par l'équipe infirmière. Il n'est à déplorer que très peu de cas CoVid et aucune contamination n'a eu lieu sur site. Les protocoles ont eu ici leur efficacité.

La gestion du parcours de soin n'a pas été mise de côté pour autant. Aussi, 66 accompagnements médicaux spécifiques (hors médecin traitant et accompagnements simples) ont été réalisés et 90 visites médicales ont été effectuées. Une surveillance médicale particulière est de mise pour chaque situation qui le demande (surpoids, épilepsie rare, troubles spécifiques).

L'équipe gère 35 jeunes nécessitant de par leur pathologie chronique un traitement, parfois lourd, demandant pour certains une technicité particulière et, en tous les cas, relevant du rôle propre de l'infirmière (injection retard, alimentation entérale, protocole épilepsie).

Une aide-soignante est venue compléter l'équipe. Ses fonctions s'articulent entre la gestion administrative, les accompagnements médicaux « simples » et, par délégation, l'administration de certains traitements.

Les mouvements RH ont été importants et le métier d'infirmier est en tension, qui plus est dans cette situation de crise sanitaire. L'équipe se stabilise en 2021 avec une organisation différente. Les temps partiels ont été regroupés pour tendre au maximum vers des temps plein. Les temps partiels n'étaient pas propices à un travail coordonné de qualité, d'autant plus sans logiciel de gestion. Un fonctionnement avec 4 (3.6 ETP) IDE sans trop de temps partiel participera à une meilleure efficacité et une sécurité optimale.

Les enjeux à venir s'orientent autour de la mise en place d'un logiciel de gestion du dossier de l'usager. Ce logiciel va libérer, à n'en pas douter, du temps infirmier, aux fins d'organiser des ateliers d'éducation à la santé (prévention surpoids/traITEMENT de l'obésité, hygiène alimentaire, hygiène générale, vie affective, intime et sexuelle).

3.4 Pôle thérapeutique

L'équipe thérapeutique a connu cette année le départ en retraite d'une psychologue clinicienne et le départ du neuropsychologue. Ces deux professionnels ont été remplacés poste à poste. Les missions de la neuropsychologue sont orientées d'emblée vers les enfants Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) tandis que la psychologue clinicienne orientera ses prises en charge vers des sujets souffrant de déficience intellectuelle. Ces deux professionnelles offrent un panel de prestations qui diffèrent de par leurs outils mais qui sont complémentaires. De ce fait, la mise en place de groupes de parole sera effective en 2021 (groupes d'âges, de problématiques, groupes genrés) afin de traiter différentes situations sous le sceau thérapeutique.

L'art thérapie est une prestation externalisée qui s'est déroulée au rythme des confinements. Les séances (2020-2021) concernent 20 jeunes qui, dans une visée thérapeutique, s'expriment au travers d'outils variés en fonctions des problématiques individuelles. L'accompagnement peut cibler la confiance en soi, la relation au monde ou à l'autre ainsi que le développement de l'expression personnelle.

La musicothérapie, en revanche, n'a connu aucune pause malgré les confinements. Elle s'est adaptée au présentiel, au distanciel avec une créativité rare. Ainsi, un accompagnement thérapeutique spécifique s'est effectué en distanciel avec la création d'une chaîne YouTube et la création d'un « conficlip ». La participation de tous, familles et professionnels a été demandée au vu de créer un clip. Chaque famille s'est vue confiée la fonction de réalisateur d'un mini-clip qui, après le montage de toutes les séquences s'est révélé drôle et émouvant. On y aperçoit chaque enfant, avec parents et fratrie, danser dans l'intimité de leur jardin ou de leur appartement. Le clip final a été distribué à chaque famille.

Cette bulle d'air musicale, dans cette période sidérante dans un monde au ralenti, a eu ses effets thérapeutiques.

En temps normal, la musicothérapeute prend en charge plus de 70 enfants et jeunes, en séance individuelle ou en groupe. Notre projet de collaboration avec l'école municipale de VESOUL a connu, du fait de la crise, un ralentissement profond. Ce projet ne tombe pourtant pas aux oubliettes et sera à nouveau sur le devant de la scène une fois cette crise terminée.

3.5 Unité d'enseignement

L'unité d'enseignement (UE) de l'établissement prend de l'ampleur et se métamorphose. Une enseignante spécialisée supplémentaire a été mise à disposition de ce dispositif en septembre 2020. L'UE est désormais structurée en deux pôles distincts. Un pôle primaire et un pôle collège.

Le pôle collège avait déjà pris ses quartiers au collège Jacques BREL de VESOUL (2019) par le biais de notre Classe Externalisée (CLEX) nous permettant de plus simples inclusions en classe ordinaire. Ce dispositif a connu la pause commune au même titre que les autres collégiens. La reprise (mai 2021) s'est structurée de manière différente avec des petits groupes afin d'éviter tout brassage, de limiter la propagation du virus et dans l'objectif de tracer plus simplement les éventuels cas contacts. Ce fonctionnement court toujours en 2021 et ce, jusqu'à un possible retour à la normale.

Le pôle primaire scolarise des enfants de 3 à 11 ans au sein d'une classe hébergée à l'IME. La pandémie a ralenti considérablement notre projet d'externalisation. En effet, la création d'une CLEX au sein d'une école primaire aurait dû se concrétiser en novembre 2020.

L'UE scolarise 44 enfants et jeunes, d'âge primaire et d'âge collège. Pour autant, l'équipe accompagne des projets individuels au-delà de cet âge en fonction des besoins. Un jeune de 18 ans a été scolarisé au lycée en CAP maçonnerie à LUXEUIL en temps partagé avec l'IME.

Ce jeune bénéficiera d'un livret de compétences professionnelles et techniques qu'il pourra présenter à un employeur. L'idée d'une généralisation de ce genre de parcours est à l'étude.

3.6 Dispositifs TSA

Cette année a été fortement impactée par la crise sanitaire liée à la COVID 19. Les éducateurs ont dû s'adapter et apporter leur expertise au sein du domicile des enfants du 17 mars 2020 au 18 juillet 2020. L'obligation du port du masque a complexifié le travail autour de la communication pour les enfants TSA. En ce qui concerne les interactions sociales, le travail a été mis à mal car les enfants ont été pris en charge en individuel et souvent éloignés des autres jeunes. Plusieurs d'entre eux ont souffert du manque d'activité physique et, de ce fait, ont pris du poids. Les professionnels ont su ajuster leurs prises en charges pour répondre aux impacts du confinement.

Les projets 2020 :

En ce qui concerne le pôle enfant, l'année 2020 aura été consacrée à la consolidation des nouvelles prestations. La première avait pour objectif de travailler les habiletés scolaires et la seconde, la réduction des troubles du comportement avec la mise en place de la sophrologie.

Pour ce qui concerne les habiletés scolaires, le groupe « Class' » a permis de travailler les compétences requises pour la scolarité des jeunes TSA âgés de 3 à 16 ans. 10 jeunes du pôle autisme enfants ont pu bénéficier de cette prestation en 2019/2020.

Ainsi, en septembre 2020, 9 enfants du pôle autisme ont pu exploiter des temps de scolarité avec une enseignante spécialisée répartis de la façon suivante :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	3 jeunes	4 jeunes	4 jeunes	4 jeunes
Après-midi	4 jeunes	3 jeunes	4 jeunes	3 jeunes
Encadrement	1 ETP	1 ETP	1 ETP	1 ETP

Du fait du contexte sanitaire, l'unité d'enseignement n'a pas pu être externalisée au sein du milieu ordinaire. Les jeunes ont été pris en charge dans une classe au sein de l'établissement et non dans les locaux du pôle autisme. L'organisation n'étant pas suffisamment structurée dans cette classe, cela a engendré un véritable obstacle à l'apprentissage (concentration, mémorisation...).

En effet, les enfants bénéficiaient auparavant d'une organisation TEACCH avec :

- **un espace de regroupement** qui permet d'instaurer la routine pour commencer la prise en charge. Les enfants se retrouvent autour d'une histoire,
- **un espace de travail en individuel** pour un travailler en autonomie,
- **un espace de travail collectif** pour les activités d'art et de bricolage,
- **un espace de travail dirigé** face au tableau sert de support pour capter l'attention des enfants installés les uns à côté des autres.

La réorganisation sanitaire a eu pour conséquence l'apparition de troubles du comportement majeurs. De plus, le fait de ne pas pouvoir se diriger d'un espace de travail à un autre, a rendu le travail figé et a pu démotiver les enfants. Pour la rentrée de 2021, les professionnels devront s'attacher à aménager l'espace pour répondre aux besoins des élèves TSA et pour ne pas mettre en échec leur parcours scolaire.

En 2019/2020, un travail important a été réalisé concernant l'évaluation des compétences des enfants en lien avec le VB MAPP. Cet outil a permis d'établir des priorités correspondant aux besoins éducatifs de chaque enfant en fonction de ses limites et de ses forces. En 2020, 10 VB MAPP ont été réalisés par un binôme neuropsychologue/éducateur spécialisé. En 2021, il s'agira d'étendre cet outil pour les professionnels qui interviennent au sein de l'unité d'enseignement et de croiser les données avec les objectifs scolaires.

Pour ce qui concerne l'axe **gestion des troubles du comportement**, une prestation sophrologie a été proposée de façon expérimentale sur le pôle enfants en septembre 2019. Celle-ci est réalisée par une professionnelle AES, sophrologue de formation.

Cette technique est proposée chaque jour sur un créneau de 45 minutes par enfant ciblé en fonction du projet individuel. Une salle a été complètement réorganisée et pensée pour permettre la mise en place de cette prestation. Cette année les 13 enfants du pôle TSA en bénéficient.

L'objectif principal est de travailler autour des émotions avec des exercices de respiration et de relâchement musculaire. L'accompagnement sophrologique va tenter de renforcer l'estime de soi, un des besoins fondamentaux de chaque être humain.

Ainsi pour 2020, 711 séances de sophrologie ont été réalisées au sein du dispositif autisme enfants et 11 séances au sein de l'unité d'enseignement. Ce taux élevé de séances peut s'expliquer par l'augmentation des troubles du comportement au retour de la période de confinement. Une fiche prestation a été réalisée, accompagnée d'une fiche d'évaluation. Cette prestation est donc maintenue car elle s'est révélée influente dans la gestion des comportements parasites. Pour 2021, il s'agira d'étendre cette prestation aux parents afin que les techniques professées puissent être reproduites à domicile lorsque l'enfant en a besoin.



Interventions spécifiques liés au contexte sanitaire :

Interventions à domicile :

Cette année, l'ensemble des professionnels s'est rendu à domicile pour continuer la prise en charge lors de la période de confinement. Ainsi, nous pouvons relever les interventions suivantes :

	Nombre d'interventions	Type d'interventions
TSA Adolescents	42	Sorties extérieures pour permettre répit aux familles et guidance sur les difficultés.
	93	Appels téléphoniques pour éviter l'isolement des familles et pouvoir intervenir rapidement si besoin.
TSA Enfants	153	Prise en charge des jeunes en demi-journées ou en journée pour permettre du répit aux parents. Guidance à domicile. Prises en charge spécifiques en psychomotricité et neuropsychologie.
UEMA	41	Prise en charge à domicile pour permettre du répit aux parents. Guidance à domicile. Prises en charge spécifiques en psychomotricité et neuropsychologie. Mise en place de séances de télé-orthophonie.

Création d'une page privée Facebook :

Afin de remédier au découragement des familles, un groupe Facebook intitulé « les éduc à la maison » a été créé pour garder le lien et permettre les échanges entre les familles durant le confinement. Les parents se sont investis dans ce groupe et se sont sentis moins isolés.

Tous les professionnels des dispositifs TSA ont réalisé des vidéos pour démontrer visuellement les consignes aux enfants à domicile (bricolage, sport adapté, musicothérapie, sophrologie, bien être).

Au total, 26 familles se sont inscrites et ont participé activement à ce groupe. Au sortir du confinement, les parents ont souhaité que ce groupe se poursuive.



Bilan des prestations pour 2020 :

Dispositif TSA enfants	Nombres de séances	Nombres de jeunes concernés
Prévention santé	200	13
Approche Snoezelen	375	9
Activités physiques adaptées	200	13
Médiation canine	12	2
Asino-médiation	20	1
Atelier bien-être	411	13
Piscine	20	10
Art thérapie	24	2
Apprentissage ABA	753	13
Psychomotricité	375	10

Dispositif TSA Adolescents	Nombres de séances	Nombres de jeunes concernés
Prévention santé	84	5
Approche Snoezelen	176	4
Activités physiques adaptées	44	10
Sorties pédagogiques	120	11
Atelier professionnel	30	8
Atelier bien-être	400	11
Piscine	20	6
Art thérapie	24	3
Apprentissage ABA	440	11
Ferme thérapeutique	14	3

Il est à noter qu'en 2020, les prestations en lien avec le bien-être et les conduites d'apaisement sont nombreuses. Cela s'explique par un contexte sanitaire compliqué qui a eu pour conséquence une augmentation du poids pour 90% des jeunes TSA et des conduites d'automutilation pour plus de la moitié des enfants des dispositifs autisme.

Pour 2020, une nouvelle prestation est expérimentée au sein des dispositifs TSA, « l'atelier pro ». Effectivement, les enfants TSA accèdent peu à des temps dans des ateliers de type IMPRO du fait des troubles du comportement. Cependant beaucoup de jeunes possèdent des capacités pour travailler en atelier professionnel. L'objectif est d'habituer dès le plus jeune âge les enfants, à se confronter à des temps dit de « travail professionnel » dans un environnement spécifique. Depuis sa mise en place en septembre 2020, certains jeunes ont démontré des capacités très intéressantes. Il est à noter que les jeunes qui participent montrent peu de trouble du comportement. L'atelier pro a participé activement à la création d'objets en bois pour le marché de noël de l'établissement.

En 2021, l'organisation de cet atelier professionnel sera davantage appuyée et consolidée.



Partenariats :

Afin de pouvoir répondre au mieux à l'ensemble des besoins des jeunes accueillis, les dispositifs TSA travaillent en réseau. Pour 2020, différents temps de travail ont été réalisés :

- CAFS de Besançon : 4 réunions en 2020,
- Hôpital de Jour de Vesoul : 5 temps de travail en 2020,
- SESSAD de Vesoul : 2 temps de travail en 2020,
- Education Nationale : 2 temps de travail en 2020,
- IME de Noidans les Vesoul : 4 réunions en 2020,
- Cabinet Orthophonie de RIOZ : 10 réunions en 2020,
- IME de Rougemont : 2 réunions en 2020,
- MDPH de Haute-Saône : 8 réunions en 2020.

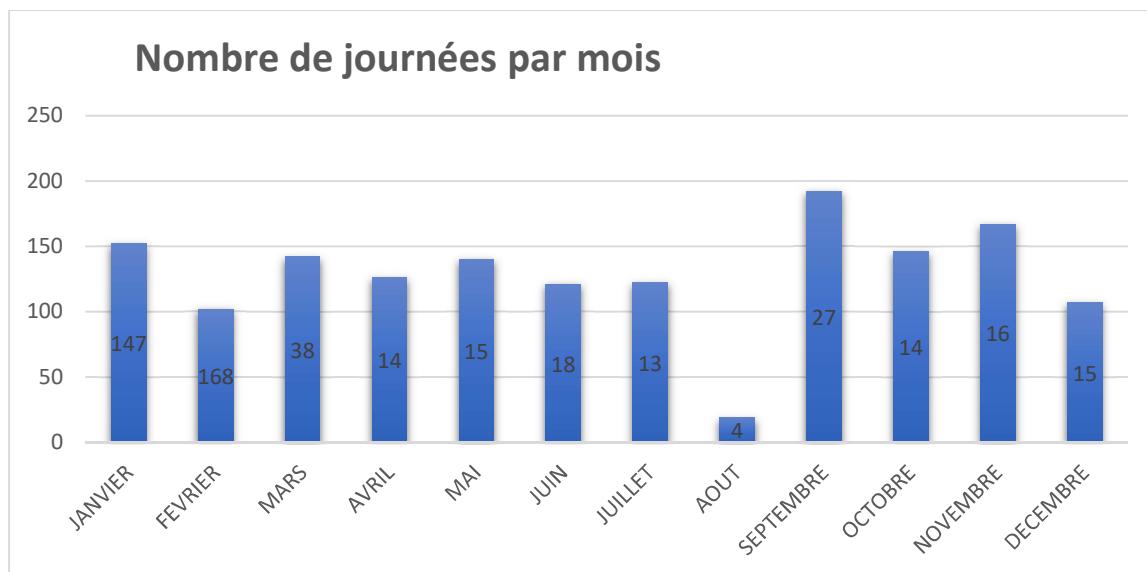
Perspectives :

En 2021, l'ensemble des professionnels des dispositifs travaillera à la mise en place d'un atelier professionnel au profit des enfants TSA. Il sera également intéressant de fortifier les prestations hors les murs avec notamment des stages pour les plus âgés dans le milieu ordinaire.

3.7 Dispositif péri accueil

Pour cette année 2020, le service péri-accueil a dû s'adapter au contexte sanitaire.

Fréquentation du péri-accueil 2020 :



Pour les mois de janvier et février 2020, le péri-accueil a fonctionné normalement avec une moyenne de 6 jeunes par jour.

A partir de mars 2020, les fréquentations se sont largement réduites. Cependant à compter de mi-mars 2020, le péri est resté ouvert afin de prendre en charge 3 enfants de personnels soignants.

Au sortir du confinement, le protocole sanitaire de l'établissement nous a conduits à limiter les brassages. Le péri- accueil est resté ouvert pour un jeune dont la famille exerce une fonction de soignant au sein d'un EHPAD de la ville de Vesoul.

Age et sexe des enfants accueillis en 2020 :

Il est à noter que pour janvier et février 2020, le nombre de garçons qui fréquentent le péri-accueil reste plus important que le nombre de filles. L'âge moyen se situe dans la tranche 12/18 ans.

Modalité d'accueil en 2020 :

Les enfants peuvent bénéficier de cet accueil de 7h30 à 9h00 et/ou de 16h à 18h.

Moyens mobilisés et locaux :

La fréquentation du péri-accueil reste plus élevée en fin d'après-midi que le matin pour les mois de janvier et de février 2020. Pour ce qui est de mars à décembre 2020, la fréquentation est identique que ce soit les matins ou les soirs.

Les jeunes sont pris en charge par une AES à 0.40 ETP et une animatrice BAFA à 0.50 ETP. Un nouvel animateur BAFA a rejoint l'équipe suite au congé maternité de l'animatrice en poste. L'accueil se réalise au sein du pôle TSA adolescent ce qui est une plus-value dans le sens où la majorité des enfants présents sont accueillis au sein d'un dispositif TSA. Celui-ci est composé de cinq pièces qui répondent à une structuration de l'environnement selon la méthode TEACCH. Chaque salle correspond à une activité spécifique ce qui facilite la compréhension pour les jeunes ayant des besoins spécifiques. L'accès au local est sécurisé et identifiable par une signalétique. Les parents sont invités à rentrer au sein de l'entrée pour accompagner leur enfant et échanger avec les professionnels.

3.8 Dispositif Polyhandicap

Ce dispositif prend en charge 24 enfants dont 8 sont accueillis en temps partagé. A n'en point douter, cette année a été marquée par des bouleversements dus à la pandémie de CoVid. Les interventions éducatives, les soins, ont été assurés aussi régulièrement que la situation le consentait.

Le confinement a eu un effet « booster » dans l'ouverture aux familles. Depuis 2 ans, la section polyhandicap initie des actions visant à développer les interactions avec les parents et les enrôler davantage dans le suivi de leur enfant. Cette ouverture qui n'était jusqu'alors qu'une embrasure s'est considérablement dessanglée cette année. La guidance parentale à domicile a porté ses fruits aussi bien du côté des professionnels que du côté des familles et des enfants. Il est aussi à noter que les professionnels de la section polyhandicap ont fait preuve d'ingéniosité et d'accompagnement au contexte pandémique. Un groupe WhatsApp a permis aux professionnels de travailler collectivement, dans un souci de cohérence et de partage de connaissances et de ruser ainsi contre le jeu des matrices horaires décalées, véritable frein au travail d'équipe. La page « Facebook » « O 'détour du chemin vert » de la section polyhandicap a été également ouverte aux parents lors du premier confinement. Cette page interactive a permis aux familles d'échanger sur leur quotidien parfois saumâtre, avec le confinement et ses corollaires.

Ces initiatives si minces soient-elles, ont largement contribué à resserrer les liens déjà existants entre les familles et le service. Cela a aussi additionné un sentiment de transparence pour les familles quant au travail des éducatrices, permettant de faire tomber, de part et d'autre, des équivoques et de fausses croyances.

Selon la nomenclature SERAFIN PH, nous pouvons décliner le détail des prestations réalisées à la section polyhandicap comme suit :

La section polyhandicap répond en outre, à trois grands besoins déclinés eux-mêmes en prestations :

- Réponse aux besoins d'autonomie
- Réponse aux besoins de santé
- Réponse aux besoins pour participer à la vie sociale – Activités sociales et de loisirs

Réponse aux besoins d'autonomie

<u>TYPE DE SOINS</u>	<u>NB D'INTERVENTIONS</u>	<u>NB D'USAGERS CONCERNES</u>
Soins d'hygiène et de confort (toilette, habillage)	Autant de fois que nécessaire tous les jours	18 à 19 par jour
Aide dans les déplacements	Autant de fois que nécessaire tous les jours	18 à 19 par jour

Réponse aux besoins de santé

<u>TYPE DE SOINS</u>	<u>NB D'INTERVENTIONS</u>	<u>NB D'USAGERS CONCERNES</u>
APA jusqu'en mars	- 1 séance par semaine par enfant	3
APA à partir de septembre	- 1 à 2 séances par semaine par enfant	10
Musicothérapie	- 1 à 2 séances hebdomadaires	21
Médiation Animale jusqu'en mars	- 1 séance par semaine	2 à 3
Zoothérapie	- 1 séance par mois	12 jeunes en 2 groupes
Snoezelen	- 8 séances par semaine	15
Bain détente	- 2 à 3 séances par semaine	7

Réponse aux besoins pour participer à la vie sociale – Activités sociales et de loisir

<u>THEMES</u>	<u>NB DE SEANCES</u>	<u>NB D'USAGERS CONCERNES</u>
Sortie « neige » pendant les vacances d'hiver	1	4
Sortie marché	10	10
Sortie courses	1 fois toutes les 2 semaines	12
Sortie sentier pédagogique	2	6
Piscine	Une fois par semaine entre juin et septembre	3
Sortie restaurant	6 le weekend	7

Rétroplanning de l'année 2020 :

De janvier à mi-mars

L'activité s'organise essentiellement autour du bien-être, de l'exploration sensorielle, des apprentissages et des soins physique et psychique. Les séances proposées par des intervenants extérieurs (art-thérapie, zoothérapie, ...) complètent les prestations. Un enfant bénéficie d'une prise en charge scolaire (intra-muros) par l'enseignante spécialisée à raison de deux demi-journées par semaine.

Mi-mars

Le premier confinement provoque l'arrêt brutal de toutes les prises en charge. Les professionnels mettent en place des contacts téléphoniques soutenus avec les familles.

Avril

Les suivis à domicile s'organisent au sein des familles requérantes. L'effroi du virus paralyse certaines familles qui refusent catégoriquement d'accueillir les professionnels à leur domicile. En parallèle, l'internat intègre les enfants en difficulté au domicile et les enfants de personnels soignants en journée. Les soins en ambulatoire sont coordonnés et mis en œuvre promptement (kiné, IDE). L'équipe met en place des échanges via l'application « WhatsApp » avec les enfants apeurés par le masque.

Mai à août

On observe le retour de quelques enfants uniquement. Les parents craignent pour la santé de leurs enfants. La reprise de l'activité est partielle avec cependant un maintien des visites à domicile pour les enfants dont les parents ne souhaitent pas un retour immédiat. Les soins à domicile et sur site (kiné, psychomotricité, orthophonie) sont maintenus et renforcés.

Août

La rentrée s'effectue naturellement. Seuls deux enfants manquent à l'appel. Nous reprenons une activité « régulière ».

Septembre-octobre

Un enfant de trois ans est admis au sein du service. Un second confinement modifie à nouveau notre fonctionnement (arrêt des accueils séquentiels, reprise des visites à domicile pour les externes). 10 enfants sont hébergés à la semaine.

Novembre-décembre

Nous étendons les visites à domiciles et les garde d'enfants à domicile. Les accueils en week-end sont suspendus mais les activités physiques adaptées s'invitent au domicile des familles.



Peinture au chemin vert



Détente et stimulation des sens en salle Snoezelen



Travail et loisirs à la maison

Perspectives de la section polyhandicap 2021

- Mise en place d'un temps de travail, 2 heures par mois avec la psychologue pour formaliser et théoriser la pratique empirique du travail avec les familles,
- Systématiser la présence des parents aux réunions de projet,
- Réorganiser l'accueil de jour en le différenciant de l'internat,
- Travailler davantage « hors les murs », par le biais notamment de prestations externalisées

3.9 Dispositif hébergement

La prestation d'hébergement a été fortement impactée par les méandres de la pandémie. Dès l'annonce du confinement, seuls cinq enfants, dépourvus de réponse familiale, ont été confinés sur site. Un roulement éducatif équitable (professionnels d'externat et d'internat) a été mis en place afin de prendre soin des protégés confinés.

Peu à peu, les demandes d'hébergement se sont faites pressantes par nécessité impérieuse. L'établissement s'est adapté aux demandes de relais, de répit en accueillant de plus en plus d'enfants. 11 enfants ont été accueillis durant le premier confinement en hébergement.

Une politique d'importants travaux aux fins d'amélioration de la prestation d'hébergement a débuté en octobre. En effet, l'obsolescence et le vieillissement du bâti ont mérité une réflexion profonde liée aux besoins « nouveaux » des jeunes accueillis. La réflexion s'est centrée sur les besoins primaires de la personne (chambre individuelle, lieu d'apaisement) ainsi que sur la composition des groupes (groupe d'âge, d'autonomie, de problématique). Les travaux de réappropriation du bâti aux problématiques du handicap dureront environ 18 mois.

De ce fait, l'hébergement a pris ses quartiers au sein d'un bâtiment situé au cœur d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) à NEUREY LES LA DEMIE mis à disposition par le groupe hospitalier de HAUTE-SAÔNE. Situé à moins de 15 Km de l'IME, ce site présente plusieurs attraits. La modernité de son architecture intérieure rompt avec un fonctionnement de groupe d'âge et facilite une prise en charge globale qui permet davantage l'individualisation des accompagnements.

33 enfants internes, en accueils séquentiels ou à temps complet bénéficiaient de cette prestation. Les travaux débutés, 18 lits sur le site de NEUREY et 4 lits sur le site de l'IME étaient à disposition. Un travail d'accompagnement des familles dans une transition de régime, doublée de départs de certains jeunes adultes ont vu se formaliser l'état actuel des enfants hébergés en internat. En 2021, l'hébergement sera composé de 22 à 24 lits disponibles en fonction des problématiques et besoins individuels spécifiques.

Le second confinement a bousculé le fonctionnement des prises en charge des enfants hébergés. Il a fallu éviter à tout prix le brassage et l'organisation s'en est vue modifiée. Les enfants et jeunes hébergés ont été « confinés » au sein de leur hébergement et chaque prestation s'est déplacée vers leur lieu d'habitation. Aussi, l'école s'est orientée physiquement à leur endroit, le soin s'est mû en leur sein et l'accompagnement pré professionnel s'est adapté à leur nouvelle condition.

Cette exigence sanitaire a montré rapidement ses limites dans l'organisation qu'elle imposait. Très vite, il a fallu réadapter ce système de prise en charge en (re)créant des liens entre les enfants « confinés » et leurs pairs externes, accueillis en journée. Les outils numériques, visio en l'occurrence, n'ont pas suffi à amoindrir le manque de relation entre des jeunes qui, auparavant, partageaient un quotidien. Des bricolages internes, répondant à ces nouveaux besoins, ont été construits, afin de maintenir des liens physiques entre les jeunes tout en garantissant une sécurité sanitaire.

D'une manière identique aux autres services, ce dispositif a été considérablement ralenti dans ses velléités inclusives. La sécurité de tous a primé sur les projets. L'hébergement est une prestation au service de l'enfant et de sa famille. Elle doit permettre la réalisation des projets de chacun. Pour autant, cette prestation reste « dans les murs » et n'arbore pas assez un aspect inclusif. L'idée est que cette prestation soit intégrée « dans la cité ». Un projet « PHAJ » a été travaillé mais stoppé dans son élan par la pandémie. Ce projet consistait à intégrer un petit groupe de jeunes au sein d'un habitat inclusif aux fins de les préparer, au mieux, à un logement autonome pour leur vie d'adulte, ou à une forme d'habitat partagé dans un milieu ordinaire. Ces travaux de réflexion se poursuivront quant à l'habitat inclusif et partagé.

CONCLUSIONS

Les axes de mutation avancés en 2020 (primauté de l'inclusion, plasticité organisationnelle, recentrage sur l'usager et paradigme du parcours) se poursuivront selon la même vélocité en 2021.

De par sa conjoncture, l'année 2021 risque de mettre de nouveau en écueil certains desseins. Toutefois, à la mesure des avancées contextuelles, nous envisageons de procéder à plusieurs projets propices.

Tout d'abord, soucieux du bien-être au travail de ses salariés, l'IME souhaite s'inscrire activement en 2021, dans une démarche sociale de qualité de vie au travail.

C'est dans une perspective systémique, que nous allons conduire nos actions correctives et curatives visant une évolution bénéfique de l'allure de l'efficience sociale.

Le taux d'absentéisme de l'IME dépasse les 10%, ce qui représente un nombre élevé de professionnels immobilisés chaque jour. Ce fort taux d'absentéisme est en partie lié à des professionnels en longue maladie, et à des congés maternité. Toutefois, les personnels éducatifs ne sont pas exsangues de cette problématique, leur absentéisme reste marqué, au-delà de la moyenne nationale.

En premier lieu, nous orienterons notre démarche vers un audit de climat social, c'est-à-dire un traçage du profil socio-psychologique de notre organisation afin d'intégrer les attentes et les besoins des salariés. Ce premier pan évaluatif sous forme de recherche-action nous semble essentiel et fondamental avant d'entreprendre toute action.

Les risques psycho-sociaux (RPS) et la qualité de vie au travail (QVT) doivent être analysés d'abord de manière contextuelle, il n'existe pas de plan de prévention standard, il s'agit de sérier les facteurs irritants et les facteurs de risques, propres à l'IME. Enfin, nous mettrons en œuvre un plan d'action préventif ou correctif visant à corriger les facteurs de risque, et à optimiser la qualité de vie des salariés.

En 2020, nous imaginions « poursuivre l'ouverture de l'IME à des acteurs du territoire » par le biais de plusieurs desseins : ouverture du jardin sensoriel et du verger thérapeutique à d'autres usagers, projet intergénérationnel avec l'EHPAD, médiation asine (mère-enfant en protection de l'enfance, à l'école). Ces projets ont été mis entre parenthèse en 2020, du fait du contexte sanitaire. Dans la mesure du possible, ils seront reconduits en 2021.

En 2021, nous reconduirons aussi le travail d'élaboration autour de la thématique de la bientraitance et plus précisément autour de l'axe de l'auto-détermination. Il s'agit d'aider les enfants dès le plus jeune âge à devenir acteur de leur vie, et exercer ainsi leur droit propre de gouverner leur vie sans influence externe indue et à la juste mesure de leurs capacités. Avoir le pouvoir de décider pour soi-même est un apprentissage qui se développe. Accompagner les enfants à devenir ce qu'ils ont envie d'être, avec un soutien adapté, c'est ainsi permettre à chacun de participer à la société en tant que citoyen et d'accéder au bien-être à la fois émotionnel et matériel qui contribue à une meilleure qualité de vie. L'ambition de l'IME est de soutenir cette évolution en généralisant la démarche d'autodétermination.

Cette année, l'IME, le SESSAD et l'ARS rentreront dans une négociation du nouveau CPOM pour les 5 années à venir. Sur les 81 indicateurs de pilotage et de résultats actés lors du premier CPOM, nous constatons que 97 % des cibles ont été assignées. Un travail appuyé d'évaluation sera mené afin de projeter des objectifs ajustés pour demain. Certains se dessinent d'ores et déjà. Pour ce faire, l'IME a déjà engagé en 2020 un travail prospectif appliqué afin d'édifier des scénarios probables et étroitement liés aux nécessités des usagers.

Pour ce prochain CPOM, les objectifs se centreront sur plusieurs axes, en lien avec les actuelles déterminations étatiques.

D'une part, le fonctionnement en dispositif avec des places dédiées SESSAD dans la logique de transformation de l'offre permettrait notamment un accompagnement modulaire, à modalités multiples, avec un aller-retour entre institution et inclusion.

Aussi, dans la logique inclusive, une autre intention du CPOM serait de renforcer les actions inclusives (garderie inclusive, scolarisation pour le plus grand nombre, apprentissages techniques externalisés, terrains de stage en entreprise ordinaire, hébergement inclusif...).

En 2021, nous débuterons également le travail autour des objectifs fixés dans le projet d'établissement (2021-2026). 7 fiches actions ont été réalisées avec 43 objectifs à acquitter dans les 5 années à venir. Ce projet, bien ambitieux, prévoit en outre, la rédaction de plusieurs procédures, visant à clarifier le fonctionnement et gagner en lisibilité (procédure d'admission, protocole du projet individualisé, procédure des transports des usagers). Soutenir et guider les jeunes dans leur citoyenneté reste aussi un pivot de travail majeur du projet d'établissement. Des actions citoyenneté seront prochainement mises en œuvre à destination des jeunes, elles porteront sur les droits, les devoirs, les différentes mesures de protection, le passage à la majorité. Des groupes d'expression thérapeutiques seront animés par la psychologique clinicienne, ils viendront affirmer l'esprit citoyen. Dans la même optique, on peut aussi noter la volonté de former les jeunes à l'usage d'internet (intérêts et dangers).

Durant l'année 2020, nous avons entrepris la rédaction du plan bleu. Ce dernier doit permettre la mise en œuvre rapide et cohérente des moyens indispensables permettant de faire face efficacement à une crise quelle qu'en soit sa nature (panne électrique, thermique, inondation, intoxication...) Cet outil de gestion nous permettra d'anticiper les conséquences d'un risque, d'améliorer notre réactivité en cas d'alerte, de réfléchir aux dispositions à prévoir pour adapter au mieux notre organisation et préserver ainsi de façon optimale le bien-être et la santé des enfants. Ce travail s'achèvera au premier trimestre 2021, et consentira au développement d'une culture du risque partagée.

Enfin, l'IME a répondu à un appel à candidature de l'ARS en début d'année 2021. Ce dispositif ambitionne d'offrir aux enfants à double vulnérabilité (handicap et protection de l'enfance) une sécurisation de leur parcours et une cohérence dans leurs modalités d'accompagnement multi-partenariales. En coordination continue avec les services de l'ASEF et en lien avec les établissements médico-sociaux, les professionnels du dispositif proposeront les prestations suivantes : répit famille, coordination des actions entre la protection de l'enfance et le handicap (cohérence de parcours), interventions directes au domicile, formation des assistants familiaux et des familles au handicap. Si l'IME est retenu, le dispositif sera effectif à compter de juin 2021.

